



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2021-32

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques ayant le statut d'établissement public rattaché à une université ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2021 portant nomination d'Hélène SURREL à la direction de l'IEP de Lyon ;

ARRÊTE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Marc Frangi pour viser les autorisations accordées pour la réalisation de périodes d'observations relatives aux étudiants inscrits en 5^e année du diplôme de l'IEP, spécialité Carrières publiques ou au Centre de préparation à l'administration générale de l'Institut d'Études politiques de Lyon.

Article 2 : La présente décision prend effet le 1^{er} juillet 2021.

Article 3 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 1^{er} juillet 2021

La directrice de l'IEP de Lyon

Hélène SURREL

*1 exemplaire pour l'établissement
1 exemplaire pour l'intéressé, remis le
Signature*